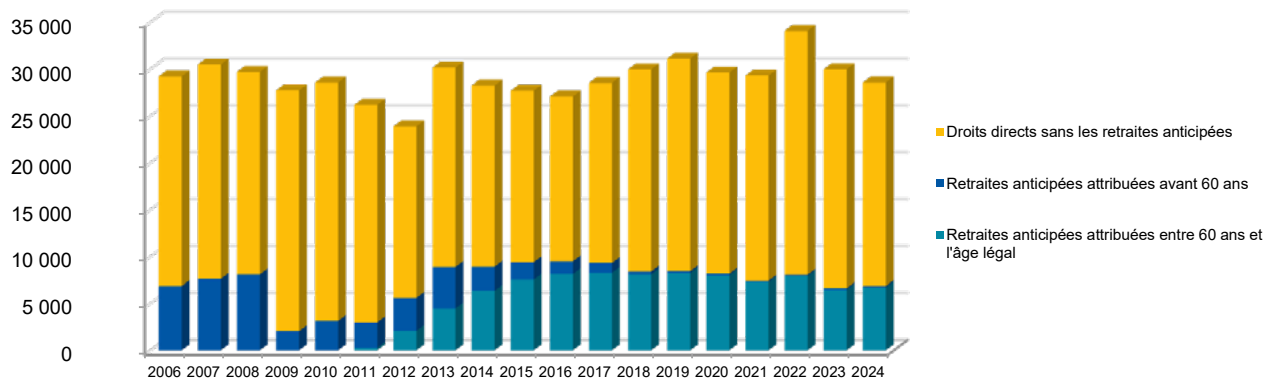


Retraités résidant en Carsat Alsace-Moselle			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	14 857	21 901	36 758
Droits directs (retraites personnelles)	13 813	14 866	28 679
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 044	7 035	8 079
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 191	1 616	2 807
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006			

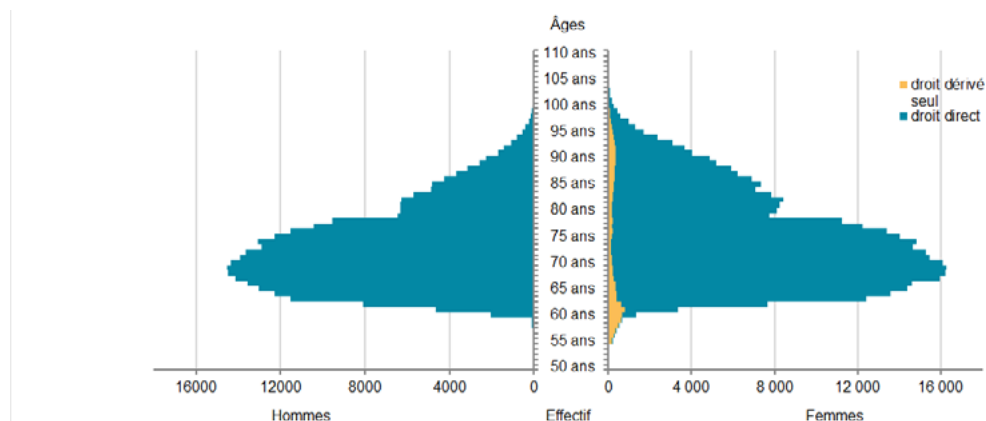


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 751	2 399	7 150
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,6 ans	63,2 ans
Droits dérivés	76,0 ans	74,6 ans	74,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,4%	13,6%	11,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	18,7%	17,4%	18,0%

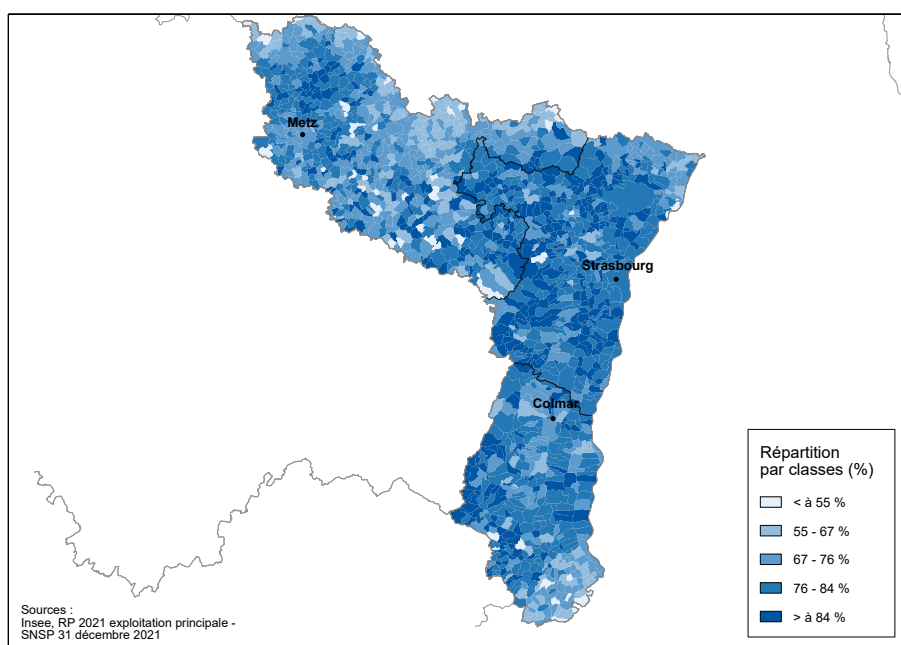
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	283 319	347 902	631 221
Retraités percevant un droit direct seul	275 106	245 477	520 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	792	12 772	13 564
Retraités percevant les deux à la fois	7 421	89 653	97 074
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,1%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	91 903	43 989	135 892
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 010 €	804 €	896 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	44,4%	31,6%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Alsace-Moselle



Prestataires payés par la Carsat Alsace-Moselle

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
57 - Moselle	95 677	120 012	215 689
67 - Bas-Rhin	108 229	130 942	239 171
68 - Haut-Rhin	73 516	88 304	161 820
Total Carsat Alsace-Moselle	277 422	339 258	616 680
Total hors Carsat Alsace-Moselle	68 543	79 389	147 932
Ensemble des prestataires	345 965	418 647	764 612

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr